



La Réserve Naturelle de l'île de Groix : deux décennies de la vie d'une réserve

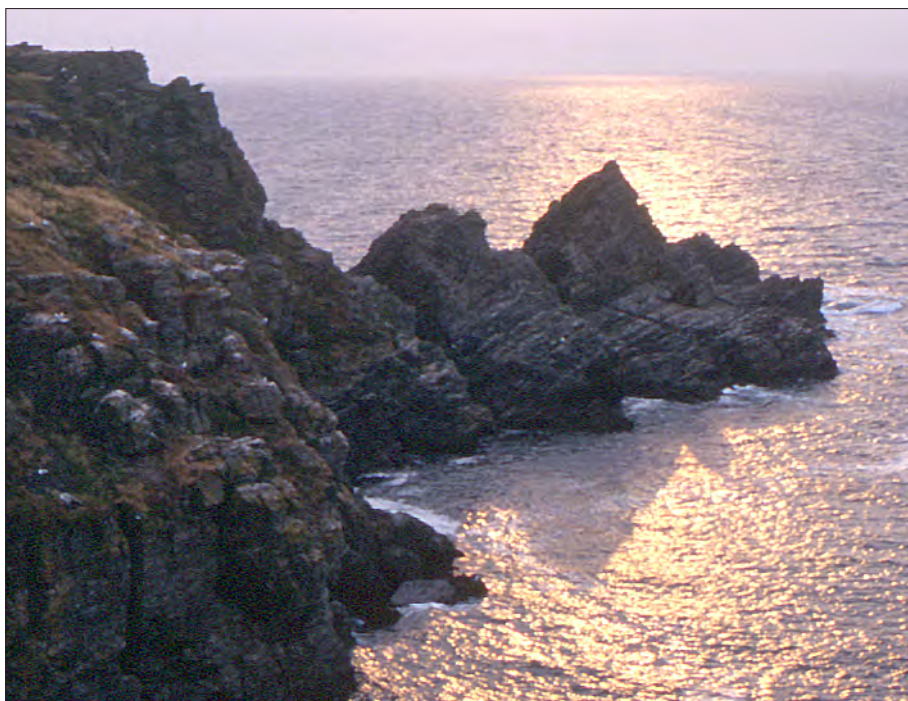
Michel BALLEVRE

La Réserve Naturelle de l'île de Groix a plus de vingt années d'existence. A l'heure où les enjeux environnementaux sont de plus en plus largement compris et intégrés, et au-delà des succès que la Réserve a enregistrés, quel bilan peut-on tirer de son existence ?

Les naturalistes se sont passionnés pour la Bretagne dès le 19^{ème} siècle, qu'ils soient biologistes ou géologues, qu'ils aiment la mer, arpentent le littoral ou se perdent dans le bocage. L'île de Groix ajoute à l'exotisme insulaire un

patrimoine naturel d'exception, propre à ravir amoureux des minéraux et des roches, des oiseaux ou des landes. Une Réserve Naturelle y a été créée en 1982, dont nous présentons ici les principaux objectifs.

R.P. Bolan



A l'extrémité occidentale de l'île, la pointe de Pen Men.

L'île de Groix : un écrin pour les naturalistes

L'intérêt des naturalistes pour les îles bretonnes a une longue histoire. A Groix, celle-ci commence réellement à la fin du 19^{ème} siècle avec les travaux de Charles Barrois et du comte de Limur, qui signalent en 1883 la présence de minéraux tels que la glaucophane et le chloritoïde. Ces minéraux étaient rares, à tout le moins dans le Massif Armoricaire, mais aussi plus largement en France. Les comparaisons se portent alors – et ce point est toujours valide – vers les Alpes italiennes (le vallon de Saint Marcel non loin d'Aoste) ou les îles égéennes, en particulier Syros où la glaucophane fut pour la première fois décrite. Au début du 20^{ème} siècle paraît la « Minéralogie de la France » d'Alfred Lacroix, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, ouvrage qui devait consacrer la célébrité de Groix dans le monde des minéralogistes, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

A la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, la signification des minéraux n'est pas encore comprise. La situation change rapidement avec le développement des techniques de synthèse des minéraux dans les années 1950-1960, qui permettent de montrer que les roches à glaucophane (ou schistes bleus) ont cristallisé à haute pression (quelques milliers de bar à plusieurs dizaines de milliers de bar) et basse température (400-500°C). Avec le développement de la tectonique des plaques à la fin des années 1970, on comprend que d'aussi faibles températures à d'aussi fortes pressions caractérisent les zones de subduction, là où les plaques océaniques disparaissent dans les profondeurs du manteau. De ce fait, les schistes bleus – et ceux de Groix ne font pas exception – sont considérés comme les témoins d'anciennes zones de subduction.

Dès lors, roches et minéraux de Groix, outre leur grande variété (environ 60 espèces recensées), deviennent les témoins d'une zone de subduction ayant accompagné la formation de la chaîne hercynienne. Dans cette dernière, qui s'étendait des Appalaches (USA) à la Bohême, et de la Belgique au Maroc, les schistes bleus sont fort rares, la localité la plus spectaculaire étant sans conteste l'île de Groix. Aussi devenait-il urgent de protéger roches et minéraux de Groix, pour « le plaisir des yeux » de chacun, mais aussi vis-à-vis des collectionneurs, qu'ils soient amateurs ou

professionnels, et enfin gage du maintien de matériaux pour des recherches ultérieures, dans des domaines insoupçonnés pour lesquels les avancées de nos connaissances nécessiteront un nouvel échantillonnage. A ceci s'ajoute, comme pour d'autres îles bretonnes, la nécessité de protéger les sites de nidification des oiseaux marins sur les falaises littorales. Dès la fin des années 1970, les ornithologues avaient perçu l'intérêt du secteur Pen Men – Beg Melen, au nord-ouest de Groix. Dans ce même secteur, les landes littorales, en particulier celles à Bruyère vagabonde, faisaient partie des quelques stations du littoral armoricain où cette espèce prospérait, en limite septentrionale de son aire de répartition.

Création et fonctionnement de la Réserve

C'est à l'initiative de Jacques Benoît et du Club d'Ornithologie du Lycée Dupuy-de-Lôme de Lorient, dont faisaient partie, notamment, Jean-Pierre Ferrand, Amaud Le Dru et Philippe Prigent, que la réserve a été créée. Avec l'accord de la commune de Groix fut donc institué en 1977, dans le secteur Beg Melen – Biléric – le Grognon, une réserve associative de 6 hectares gérée par la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB). Sa création était essentiellement justifiée par la présence d'une population d'oiseaux marins nicheurs et d'un couple reproducteur de grand corbeau. A la même époque, l'attrait des collectionneurs pour les minéraux de Groix entraîna quelques pillages abusifs (à la dynamite sous Beg Melen). L'intérêt des scientifiques, au premier rang desquels Jean Cogné puis Claude Audren et Claude Triboulet, se renouvelait. La place de Groix en tant que témoin d'une zone de subduction dans la chaîne hercynienne en faisait un jalon important dans la connaissance de cette chaîne hercynienne. La conjonction de ces intérêts allait inciter Max Jonin – lui-même géologue, mais dont les préoccupations environnementales en faisaient un pilier de la SEPNB – à une action décisive : proposer la création d'une Réserve Naturelle.

Le dossier fut, en accord avec la municipalité, constitué en 1979, et la Réserve fut officiellement promulguée par décret au Journal Officiel le 23 décembre 1982. La Réserve comprend deux secteurs. Le premier, au sud-est de l'île, s'étend de la Pointe des Chats à Locqueltas, et comprend une étroite bande côtière de 4 ha ainsi que l'estran (faisant partie du Domaine Public



La maison de la Réserve, rue M. Gourong.

Maritime). Le second, au nord-ouest de l'île (secteur de Pen Men – Beg Melen) comprend, outre la falaise littorale, des étendues de pelouses et landes (43 ha). La gestion de la Réserve a été confiée à la SEPNEB – Bretagne Vivante. Enfin, la Réserve a été dédiée à François Le Bail, professeur dans un lycée privé de Quimper, minéralogiste passionné qui parcourut longuement les falaises groisillonnes. Sa remarquable collection est maintenant partiellement exposée à la Maison des Minéraux de Saint-Hernot en Crozon (Finistère).

Une étape importante dans le fonctionnement de la Réserve fut, en 1992, l'inauguration de la Maison de la Réserve. Celle-ci, située dans le Bourg de Groix, occupe une petite maison de pêcheur, appartenant à la Commune de Groix, et louée dans le cadre d'un bail emphytéotique de 18 ans. Cette maison, après restauration, comprend une salle d'exposition permanente, une salle d'exposition temporaire et un petit studio pour loger les stagiaires bénévoles ou les chercheurs. La Maison de la Réserve est ouverte à tous les curieux de nature, qui y trouveront, outre une bibliothèque et une librairie naturalistes, une réponse à leurs questions sur le patrimoine naturel de Groix.

La Réserve Naturelle ne peut à l'évidence fonctionner qu'avec du personnel, dont le rôle n'est pas seulement la surveillance, mais aussi le suivi scientifique, l'entretien et la gestion des sites naturels, et enfin l'éducation à l'environnement. Ce personnel est financé par la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), c'est-à-dire le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, et par d'autres sources locales ou internationales. Catherine Robert occupe ainsi depuis 1989 le poste de garde-animatrice. Elle a été secondée par plusieurs objecteurs de conscience (successivement Laurent Montassine, Frédéric Le Cornoux, Anthony Lucas et Thomas Muger), puis, ce statut ayant disparu, par un salarié de l'association gestionnaire, Frédéric Le Cornoux.

Ce faisant, ce sont donc deux salariés qui, depuis 1997, assurent le fonctionnement quotidien de la Réserve. En outre, la Réserve a accueilli une centaine de stagiaires pour leurs études (BTS, BTA, Maîtrise, etc), mais aussi des bénévoles passionnés, pour une période allant de quelques jours à plusieurs mois. Le travail de l'équipe de la Réserve est supervisé par un Conservateur bénévole, qui a logiquement été Max Jonin pendant une longue période (1982-2000). Lui ont succédé Maurice Le Démézet puis le signataire de ces lignes. L'équipe de la Réserve est enfin sous le regard de nombreux partenaires institutionnels (Commune, Conseil général, Sous-Préfecture, DIREN, DDE, DDAF, DDAM) et scientifiques (Universités, CNRS, Ifremer, Conservatoire National Botanique de Brest) au sein du Comité Consultatif, qui se réunit une fois l'an.

Au travail de protection et de gestion de la Réserve s'ajoute celui de diffusion des connaissances et d'éducation à l'environnement. Ce dernier point est assuré au fil de l'année par des animations à thèmes variés en direction aussi bien des scolaires (de la maternelle au lycée) que des visiteurs réguliers ou occasionnels de l'île de Groix. Il ne paraît pas exagéré de dire que la Réserve et ses animations font maintenant partie du paysage de l'île, contribuant significativement à l'activité économique de l'île. Ce sont en effet des centaines de naturalistes curieux (du néophyte au savant) qui arpentent le littoral groisillon chaque année.

Au chapitre de la diffusion des connaissances, la publication en 1986 d'un numéro spécial de la revue *Penn Ar Bed* consacré à l'île de Groix devait établir un premier bilan des connaissances scientifiques et des menaces qui pesaient sur ce patrimoine naturel. Ce bilan fut par la suite complété lors de la rédaction du plan de gestion, lequel fut approuvé en 1993 (puis actualisé pour la période 2000-2005), mais reste inaccessible pour le public. Aussi le présent volume représente-t-il une nouvelle étape dans ce processus.

Objectifs de la Réserve

Depuis son origine, la Réserve Naturelle a trois objectifs principaux.

Le premier objectif est la **protection des minéraux et des roches** dans les secteurs de l'île où leur diversité est maximale et leur beauté remarquable, faisant de ces minéraux une cible potentielle pour les collectionneurs. Dans un sens plus large,

il s'agissait de protéger un site géologique exceptionnel. Rappelons que les Réserves Naturelles géologiques sont en France au nombre de 12, mais que Groix est la seule réserve minéralogique, toutes les autres ayant vocation à conserver, gérer et étudier des fossiles (ou des successions de couches dont le contenu paléontologique sert de référence internationale dans la définition de certaines limites temporelles). En bref, les réserves géologiques tentent de promouvoir notre patrimoine géologique, c'est-à-dire la mémoire de l'histoire de la planète Terre, mémoire qu'il convient de préserver des mutilations et des destructions pour les générations futures.

L'étape des inventaires minéralogiques semble achevée, encore que les travaux en cours sur les milieux manganésifères de Groix aient révélé un lot insoupçonné de nouveaux minéraux, à dire vrai microscopiques. Les études se sont focalisées sur plusieurs problèmes. L'analyse de la déformation des roches a permis de comprendre comment se formaient certains types de plis, les plis en fourreau. Les travaux des chercheurs rennais (Claude Audren, Pierre Choukroune, Peter Cobbold, Hervé Quinquis) au sujet des exceptionnels exemples de Groix ont marqué durablement la communauté internationale, faisant de Groix une référence pour l'étude de ces plis.

La question centrale porte maintenant sur les mécanismes d'exhumation des schistes bleus. Comment des roches aussi profondément enfouies ont-elles pu revenir en surface ? Pour comprendre ces mécanismes, les géologues étudient – ou ré-examinent – un faisceau de données: estimation de la pression et de la température (P-T) auxquelles ont recristallisé les schistes bleus, signification des différences de conditions P-T des roches de l'île, âge de la subduction et de l'exhumation des schistes bleus, etc... En outre, les modèles analogiques ou numériques seront nécessaires pour passer de l'échelle de l'échantillon ou de l'île à celle des zones de subduction/collision. Nul doute que les recherches en cours changeront l'image de l'île de Groix, du passé de l'île de Groix s'entend.

Le deuxième objectif est la **protection des colonies d'oiseaux marins nicheurs** dans le secteur Pen Men - Beg Melen. Dès avant la création de la Réserve, les nidifications d'oiseaux marins faisaient l'objet d'un suivi régulier par Jean-Pierre Ferrand et les bénévoles de la section SEPNEB de Lorient. Le personnel de la Réserve poursuit ce suivi. La situation des oiseaux devait évoluer sensiblement au fil des saisons. A la création de la Réserve en 1982,

cinq espèces nichaient : le goéland argenté, le goéland brun, le goéland marin, le cormoran huppé (4 couples seulement étaient notés en 1973), et enfin la mouette tridactyle (dont la reproduction fut observée pour la première fois en 1979). Présent dès 1979, la reproduction du fulmar boréal fut constatée pour la première fois en 1986. Quant au grand corbeau, un couple se reproduisait dans la Réserve depuis au moins 1973 jusqu'en 1992. En 1991, un deuxième couple s'est reproduit, en dehors de la Réserve. Un cadavre de grand corbeau fut trouvé en 1993, et depuis cette date seul le couple en-dehors de la Réserve continue à se reproduire. Dernier élément en date: la Réserve est fréquentée, depuis début août 2004, par le crabe à bec rouge, qui pourrait à terme y trouver son bonheur.

Les effectifs des oiseaux nicheurs varient sensiblement, tant dans la Réserve qu'à l'échelle de l'île. Si les causes de ces variations ne sont pas toujours clairement comprises, la menace majeure reste de nos jours, comme lors de la création de la Réserve, le dérangement par les promeneurs et les observateurs. Les fluctuations des populations aviaires paraissent



Accumulation de grenats aux Grands Sables.

dépendre de nombreux facteurs, parmi lesquels le dérangement, les sources de nourritures disponibles (fermeture de la décharge de Quéhello, et surtout de l'usine de broyage d'ordures de Kerbus), la pré-



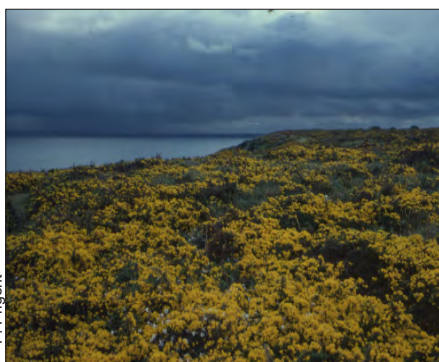
Goélants bruns à Inéveli. Au premier plan, endimion en fleur.

dation par le rat, le goéland, la corneille, ou le grand corbeau, ou encore la (re)colonisation de sites inexploités.

Le troisième objectif de la Réserve est la **gestion aux fins de conservation des pelouses aérohalines et des landes à bruyère vagabonde (*Erica vagans*) et à bruyère cendrée (*Erica cinerea*)**. Après les premiers inventaires du Dr Viaud-Grand-Maraïs et de l'abbé Guyonvarc'h en 1883 – définitivement une année faste dans la connaissance naturaliste de l'île de Groix –, vint une première synthèse de la flore armoricaine effectuée sous la direction de Henri des Abbayes (1971). Par la suite, les botanistes se sont intéressés à la dynamique des associations végétales, de l'échelle du

Massif armoricain dans son ensemble (par exemple René Corillon) jusqu'à celle des microcosmes insulaires. A ce titre, l'île de Groix fut étudiée en détail par Frédéric Biolet. Sur le littoral rocheux de la partie occidentale de l'île (exposée aux fortes tempêtes), la végétation comprend une série de formations qui, du plus proche au plus loin de la mer, comprennent la végétation chasmo-halophile de la falaise littorale, les pelouses rases battues par le vent et soumises aux embruns, des landes rases à bruyère, puis des landes hautes à ajonc et enfin les fourrés à prunellier.

Les pelouses aérohalines sont caractérisées par une grande diversité de plantes adaptées à un milieu difficile (sécheresse estivale, embruns, vent violent, sol parfois inexistant ou peu profond...). La menace majeure sur ces pelouses aérohalines est constituée par la destruction de l'habitat suite au piétinement excessif ou à la circulation des véhicules (à proximité des sites majeurs, comme Pen Men, le Trou de l'Enfer ou la Pointe des Chats). Ajoutons que, dans des situations spécifiques au sein des pelouses aérohalines, on rencontre plusieurs espèces rares, protégées, telles que l'isoète épineux ou l'ophioglosse du Portugal. Quant aux landes à bruyère vagabonde, leur existence est le résultat d'un équilibre entre différentes contraintes, certaines exercées par le milieu naturel (exposition au vent et aux embruns...), d'autres par les mode de faire-valoir en usage à un moment donné



La lande au printemps sur la Réserve.

(culture, fauche, pâturage, ...). Ces deux types de contrainte évoluent à un rythme différent, les premières à un rythme si lent qu'il n'est en général pas perceptible à l'échelle humaine, les secondes pouvant changer drastiquement en quelques décennies. C'est d'ailleurs le cas à Groix, comme nous aurons l'occasion de le rappeler.

La flore et la faune marines du littoral constituent le parent pauvre des recherches scientifiques à Groix. Le besoin d'un état des lieux se fait pourtant sentir au regard des agressions dont il a pu être victime dans un passé récent (marées noires de l'Erika en 1999 et du Prestige en 2002). Une cartographie de la distribution des algues sur l'estran, réalisée par P. Arzel en 1989, fait état des potentialités économiques de l'utilisation de ces algues. D'autres biologistes (Christian Hily et Maryvonne Le Hir) ont suivi l'impact de la pollution de l'Erika dans la Réserve Naturelle (Pointe des Chats – Locmaria).

Au long de ses deux décennies d'existence, la Réserve Naturelle a donc bénéficié – et servi d'incitatrice – à des études scientifiques, qui n'étaient pas nécessairement restreintes au périmètre de la Réserve. Citons le cas des inventaires des fougères et plantes alliées (Rémy Prelli) ou encore des insectes, araignées et opilions (travaux en cours de Gérard Tiberghien).

Contexte social et économique de la Réserve

La Réserve Naturelle de Groix a connu, en vingt années d'existence, une évolution considérable de son contexte. Toute action de protection et de gestion doit donc y être actualisée en fonction de l'évolution du contexte social et économique. A ce titre, deux phénomènes méritent d'être relevés, intéressant directement l'île de Groix dans son ensemble, et la Réserve en particulier.

La déprise agricole a eu un effet direct sur les formations végétales dans la Réserve. Qu'il nous suffise ici de rappeler quelques étapes de l'évolution du secteur entre le phare de Pen Men (construit en 1838) et le sémaphore de Beg Melen (construit en 1881). Au début du 20^{ème} siècle, les Groisillons cultivent les terres jusqu'au plus près de la falaise littorale : les champs, en parcelles allongées et étroites (les « sillons »), laissent entre la falaise et les cultures une étroite bande où se développe la pelouse aérohaline. La lande primaire est probable-

ment restreinte alors à quelques secteurs trop pentus pour qu'ils puissent être labourés, c'est-à-dire en bordure des vallons encaissés (Bilhéric, Er Fons). Dans d'autres secteurs, les landes étaient entretenues, les landes à bruyère par étrépage, écobuage et fauche, les landes à ajoncs étant principalement utilisées pour le chauffage. L'île était globalement dépourvue d'arbres, de haies et plus encore de bois (si l'on excepte quelques ormaies sur le versant abrité). De nombreux moulins à vent y fonctionnaient. Telle était probablement la situation au moment où la population permanente de l'île de Groix était maximale (au début du 20^{ème} siècle avec 5 800 habitants au recensement de 1911).

Avec le début de la dépopulation rurale, après la première guerre mondiale, les cultures sont progressivement abandonnées dans les secteurs les plus exposés (Pen Men, etc), qui sont gagnés par le développement de la lande. A l'occasion du remembrement (dans les années 1950), alors que vivent encore 4000 îliens à Groix, de nouveaux cultivateurs s'installent tandis que la mécanisation progresse. Le parcellaire traditionnel disparaît alors sous les labours mécanisés dans les parcelles cultivées, ou se fossilise lorsque la lande conquiert les parcelles laissées à l'abandon, souvent dans les secteurs les plus ventés. Dans des situations moins exposées, la lande à ajonc puis le fourré à prunellier prennent rapidement le dessus. Des interventions humaines, telles que le reboisement (par exemple en pin à Pen Men), peuvent à l'occasion perturber l'évolution « naturelle » de la végétation, en protégeant du vent et des embruns certains espaces que les ajoncs et prunelliers s'empressent de conquérir aux dépens de la lande à bruyère. C'est dans ce contexte qu'interviennent, le cas échéant, les mesures de gestion conservatoire de la lande : fauche ou gyrobroyage, comme cela a déjà été le cas dans des parcelles expérimentales au sein de Réserve (en 1990 et 1997), voire réintroduction d'un pâturage extensif. Le suivi des opérations de gestion par la Réserve sous le contrôle du Conservatoire National Botanique de Brest (Marion Hardegen) devraient assurer à l'avenir le maintien des landes à bruyère.

Le développement touristique marque durablement la physionomie de la population îlienne. Les profondes mutations économiques (disparition des activités traditionnelles de pêche) et l'attrait des îles – que d'aucuns confondent avec un paradis naturel – se traduisent par un changement considérable dans la composition de la population : la population permanente diminue (2323 îliens au recensement de 1999) tandis que la population estivale croît jusqu'à

atteindre de 10 000 à 12 000 personnes. Les conséquences sont doubles : forte pression immobilière et forte augmentation (et diversification) des pratiques sportives et culturelles de loisir. L'île de Groix était la dernière île bretonne où le nombre de résidences secondaires était inférieur à celui des résidences principales. Ce n'est plus le cas depuis 2003. Autre indicateur de la fréquentation de l'île : le nombre de passagers sur les bateaux est passé, en chiffres arrondis, de 275 000 piétons et 25 000 véhicules en 1982 à 448 000 piétons et 49 000 véhicules en 2003. Notons que ces passagers (non-insulaires) contribuent au financement de la gestion des espaces naturels de l'île de Groix (grâce à la loi Barnier). La Réserve Naturelle bénéficie de cette ressource financière par le biais d'une convention entre la Commune et Bretagne Vivante.

L'évolution des pratiques de loisir entraîne également un large étalement des visites au sein de la Réserve, tant dans l'année (au moment des vacances scolaires de printemps par exemple, ce qui n'est pas sans incidence sur la nidification du Gravelot à collier interrompu à la Pointe des Chats) que dans la journée (avec le développement de la randonnée sur le sentier littoral, dérangement occasionnel mais répété des oiseaux nicheurs).

Enfin, dernière pratique de loisir, celle des naturalistes évolue elle aussi. Avec la diffusion des informations par les moyens modernes (la « toile »), la pratique devient souvent plus avertie : les naturalistes veulent voir ce qui fait la spécificité de la Réserve, ce qui en retour met en danger ces objets, dont la plupart ne sont pas renouvelables. Cette pratique devient aussi plus consummatrice que productrice : certains naturalistes préfèrent courir les sites à la recherche des pièces rares (avoir vu tel minéral ou tel oiseau devient un passe-temps), plutôt que d'acquérir une connaissance approfondie d'un site, dont toutes les facettes pourraient être explorées (participation aux inventaires floristiques et faunistiques, observations quantitatives sur le long terme de certaines espèces, ...).

Impact du changement climatique

Au-delà des années exceptionnelles à caractère médiatique (la sécheresse de l'été 1976, les tempêtes d'octobre 1987 et décembre 1999, la chaleur de l'été 2003,...), les scientifiques ont établi que le climat global de la planète Terre se réchauffait. Le

« petit âge glaciaire », cette période froide qui débuta au 17^{ème} siècle et s'acheva à la fin du 19^{ème} siècle, pouvait être interprété comme une fluctuation climatique mineure au sein de la période post-glaciaire. Les causes de la sortie du « petit âge glaciaire » semblent maintenant résulter de l'augmentation des gaz à effet de serre (CO₂) dans l'atmosphère, une augmentation où le « forçage » anthropique (l'industrialisation des deux derniers siècles) joue probablement un rôle central. Cette évolution du climat, aussi lente et capricieuse soit-elle à l'échelle humaine, ne manquera pas de perturber l'évolution des systèmes agro-environnementaux.

A court terme (l'année ou la décennie), les irrégularités attendues de la pluviométrie et de l'ensoleillement imposeront une maîtrise accrue de la gestion de l'eau, particulièrement dans le contexte îlien. Ayons fortement conscience que l'eau exploitée à Groix est uniquement celle s'infiltrant dans le sous-sol groisillon à partir des pluies que reçoit le sol. Contrairement à une idée répandue, aucune eau – sauf introduction volontaire d'eau en bouteilles – ne provient du continent. La surveillance du débit des captages (fontaines, puits, forages, ...) et l'entretien des réserves dans les barrages (Port Melin, Kermouzouët et Kerlard) sont donc un enjeu important pour l'avenir.

A long terme (le siècle ou le millénaire), l'augmentation du niveau de la mer est une menace dont les conséquences sont encore plus imaginaires que réelles, en tout cas dans les décennies à venir. Plus réelle, et sans doute moins facile à percevoir, sera l'évolution des communautés vivantes, devant s'adapter aux nouvelles contraintes climatiques. On peut ainsi s'attendre à voir migrer vers le nord certaines espèces méridionales, qui modifieront lentement (à l'échelle humaine) les écosystèmes groisillons. Il va de soi que, si une évolution était constatée, la part des différentes variables sera difficile à faire.

Traduction politique et juridique des enjeux environnementaux

Au cours des deux décennies d'existence de la Réserve Naturelle de l'île de Groix, élus et citoyens ont largement pris conscience des questions environnementales. Que l'on songe aux migrations (sans frontière et sans visa !) de certaines espèces protégées, au premier rang desquels certains oiseaux marins, ou aux pol-



R.P. Bolan

Lande à bruyère cendrée, près du phare de Pen Men.

lutions accidentelles par des pétroliers, qui relèvent du trafic international (sans frontière et avec visa) des marchandises dans un monde global.. La traduction des enjeux environnementaux en termes politiques et juridiques va de l'échelle locale à l'échelle internationale.

A l'échelle locale, celle de la Commune de Groix ou maintenant de la communauté de communes du pays de Lorient (Cap l'Orient), une sensible amélioration des pratiques environnementales a eu lieu depuis la création de la Réserve. Que l'on nous permette ici de saluer l'effort des collectivités territoriales sus-mentionnées dans la gestion des déchets, avec la suppression de la décharge en bord de mer (Quéhello), remplacée par la déchetterie en 1997 (Kerbus), avec également la transformation de l'usine de broyage des ordures ménagères en centre de compactage (ces déchets étant ensuite convoyés sur le continent), et enfin la mise en place du tri et du compostage des déchets fermentescibles. Autre évolu-

tion positive: les actions en cours visant à mieux maîtriser la circulation à l'intérieur de l'île (création de sentiers cyclistes, distincts des sentiers piétonniers) devraient non seulement assurer la coexistence pacifique des deux communautés, mais aussi contribuer à diminuer la pression sur les pelouses aérohalines le long du sentier littoral et le dérangement des oiseaux nicheurs. Enfin, dernier exemple en cours de réalisation, la réfection du réseau d'acheminement des eaux usées vers les stations de retraitement (le Gripp, Locmaria). Au passage, les géologues auront noté avec inquiétude le développement d'algues vertes qui envahissent parfois les rochers sur l'estran. Ce phénomène, inconnu au moment de la création de la Réserve, reste mineur à l'échelle de l'île de Groix, n'étant observé que dans un secteur localisé de la Réserve Naturelle, à proximité de Locmaria. Les accumulations d'algues sur la plage de Locmaria ne sont cependant pas dues aux "marées vertes" mais concentrent pour l'essentiel des lami- naires et d'autres algues arrachés au pla-

tier rocheux lors des grandes tempêtes, un phénomène naturel que les goémoniers groisillons exploiteront (cf P. Arzel, ce volume).

Chacun connaît les causes des marées vertes, à savoir l'apport en mer d'azote par les eaux de ruissellement. En l'occurrence, il ne semble pas que ce soit le lessivage des terres groisillonnes qui soit en cause, comme une simple observation des cultures le permet. La forte disparité de la taille des céréales à maturité montre que l'amendement nitraté est resté relativement faible dans les terres groisillonnes. Cet apport d'azote vient-il des rejets de la station d'épuration de Locmaria ou des vastes cultures morbihannaises et finistériennes, dont les rejets transitent en mer par la Laïta et le Blavet ?

A l'échelle internationale, celle de l'Europe, se situe la création d'un réseau de sites à fort patrimoine naturel, nommé Natura 2000. L'île de Groix est l'un des 52 sites du réseau Natura 2000 en Bretagne, hébergeant des habitats et/ou des espèces dont la protection est considérée comme prioritaire à l'échelle européenne. Il s'agit en fait de concilier activités humaines (et en particulier accroissement de la fréquentation touristique) et espaces protégés. La Réserve Naturelle étant située au sein du périmètre Natura 2000, il va de soi que les actions menées devront être coordonnées. Les études en cours s'attacheront à définir dans un «document d'objectifs» les moyens pour parvenir à cette conciliation, la Commune de Groix étant ici chargée des opérations. Ces études sont détaillées dans ce volume par Céline Lelièvre, en charge de la rédaction du document d'objectifs Natura 2000.

Conclusions

Que le patrimoine naturel de Groix soit exceptionnel tient en partie seulement à son caractère insulaire, qui entraîne une protection relative à l'égard du piétinement (pelouses et landes) ou du dérangement (nidification des oiseaux marins). Le patrimoine géologique de Groix résulte de son histoire géologique, ensemble de circonstances fortuites qui eût pu tout aussi bien être préservé sur le continent. Les trois objectifs majeurs de la Réserve Naturelle ont été largement atteints, mais resteront d'actualité pendant la décennie à venir.

1. Les roches et minéraux de Groix sont les témoins d'un épisode majeur de l'histoire de la chaîne hercynienne, épisode qui est exposé dans des conditions exceptionnelles

dans les falaises littorales de Groix. Préserver minéraux et roches de Groix, c'est permettre la lecture de cet épisode historique par nos contemporains autant que par nos successeurs.

2. Les fluctuations des populations d'oiseaux marins nicheurs soulignent à quel point les contraintes externes (dérangement par les visiteurs) s'ajoutent à d'éventuelles dynamiques internes, encore en partie énigmatiques.

3. La conservation des landes à bruyère vagabonde reste un objectif essentiel, étant donné les tendances lourdes à la déprise agricole (avec pour corollaire l'envahissement de la lande par les fourrés à prunelliers) et à l'intensification du développement touristique (piétinement).

Concilier préservation des espaces naturels et fréquentation accrue par l'homme est l'enjeu majeur de la décennie à venir. Au-delà du strict périmètre protégé par l'arrêté de 1982, l'attention se portera sur une coordination des actions au sein de la Réserve Naturelle avec celles mises en oeuvre dans l'ensemble des milieux naturels de l'île de Groix au sein du réseau Natura 2000. C'est du moins l'espoir de tous les acteurs concernés. ■

Quelques références indispensables

BOURNERIAS M., POMEROL C. & TURQUIER Y. 1986 - La Bretagne de la Pointe du Raz à l'estuaire de la Loire. Guides naturalistes des côtes de France, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 256 p.

BEAULIEU F. de (dir.) 2003 - La Bretagne : la géologie, les milieux, la faune, la flore, les hommes. La Bibliothèque du Naturaliste, Delachaux et Niestlé, Lonay, 288 p.

BRIGAND L. 2002 - Les îles du Ponant. Histoires et géographies des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique. Editions Palantines, Plomelin, 480 p.

JONIN M. (dir.) 1999 - Patrimoine géologique de Bretagne. *Penn ar Bed*, 173-174, 112 p.

MOUSSET-PINARD F. 1985 - L'écomusée de Groix. Groix, 204 p.

SAN QUIRCE S. & YVON M. (ed.) 2001 - Aux origines du paysage. Une autre découverte de l'île de Groix. *Les cahiers de l'île de Groix* (n° spécial mars 2001), Ecomusée de l'île de Groix, 128 p.

DIREN – Conseil Régional de Bretagne 1997 - Patrimoine naturel de Bretagne. Curieux de nature. Ouest-France, 100 p.

Michel BALLEVRE est Conservateur (bénévole) de la Réserve Naturelle de l'île de Groix.
